

INFORMATION SUR LE SITE INTERNET

Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle plusieurs intervenants ont un intérêt opposé sur une même opération ou transaction. Des conflits peuvent ainsi apparaître entre les intérêts de GSD GESTION et d'un client, d'un collaborateur de GSD GESTION et d'un client, de deux entités du Groupe de GSD GESTION ou de deux clients de GSD GESTION.

GSD GESTION a identifié les conflits d'intérêt auxquels ses activités peuvent potentiellement l'exposer et a défini une politique visant à prévenir la survenance effective d'un conflit d'intérêts ou, s'il survient, à le gérer au mieux des intérêts du ou des clients concernés.

Cette politique s'exprime par exemple par le cloisonnement des activités sensibles, par les règles déontologiques qu'elle impose à ses collaborateurs et par le contrôle des opérations effectuées.

Il est veillé notamment à ce que la primauté des intérêts de la clientèle soit pleinement respectée lors de la fourniture de tout service.

Lorsque les mesures prévues dans la politique de gestion des conflits d'intérêts de GSD GESTION ne suffiraient pas à garantir, avec une certitude raisonnable, que le risque de porter atteinte aux intérêts du Client sera évité, GSD GESTION sera tenue d'informer clairement le Client avant d'agir en son nom, de la nature générale ou de la source de ces conflits d'intérêts.

La procédure détaillée en vigueur est disponible sur simple demande auprès de GSD GESTION.